



Sujet : Règlement intérieur Forestière 2026 Date : 22/01/2026 (JD)

Le règlement intérieur de la Forestière est en ligne
sur

<https://www.la-forestiere.com/les-epreuves/epreuve-forestiere-vtt-enduro-kids/reglement-forestiere/>

1 - Application du règlement

Le règlement FFC s'applique à toutes les épreuves (VTT, Kids, Enduro et draisienne) à l'exception des Courses VTT Marathon UCI Dames et Hommes pour lesquelles le règlement UCI s'applique. L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement en cas de force majeure ou pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités de tutelle.

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de concurrents par épreuve.

2 - Responsabilités de l'organisateur

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas de chute entraînant des blessures corporelles avec ou sans interruption de travail.

L'organisation se dégage de toutes responsabilités en cas de perte, détérioration, vol de matériel ou d'équipements individuels.

L'organisation se réserve le droit de pouvoir annuler la manifestation, en cas de force majeure ou pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités de tutelle. Dans ce cas, le participant renonce à obliger l'organisateur au remboursement total ou partiel de son inscription et des frais connexes pour venir participer à la manifestation. Par défaut, en cas de force majeure, type pandémie ou autres, les inscriptions sont automatiquement reportées.

Toute personne qui prend le départ après les vélos balais n'est plus couverte par l'organisation de LA FORESTIÈRE.

L'association LA FORESTIERE adhère à la F.F.C., est agréée par le Ministère des Sports et peut accueillir un contrôle antidopage sur le site d'arrivée (Espace Loisirs, 01100 Arbent).

3 - Organisation des épreuves

L'organisation et les commissaires sont les seuls à décider du placement des concurrents sur les lignes de départ.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement en cas de force majeure ou pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités de tutelle.

Courses VTT : les 1ères lignes sont réservées en priorité aux coureurs Élite. RÉCLAMATIONS

LITIGES : Toute réclamation devra être déposée auprès du président du collège des commissaires dans l'heure d'arrivée du participant. Cette réclamation, faite par écrit, sera accompagnée d'un chèque de caution de 30 €. Tout point litigieux sera tranché par le jury de course composé :

- Directeur de course nommé par l'organisateur
- Président de l'association
- Président du collège des commissaires (FFC ou UCI selon la discipline VTT)
- Secrétaire du collège des commissaires nommé par la FFC
- Juges de départ et d'arrivée.

Les VAE (réglementaires et non débridés) sont autorisés uniquement sur les épreuves non chronométrées, des randos, de la Forestière VTT.

3.1 - Petite et Grande pédalée

La Petite et la Grande Pédalée sont deux épreuves réservées aux jeunes des catégories U9 à U13. Sur un temps imparti, les jeunes sportifs devront réaliser un maximum de tours. Cette formule est sans chronométrage et donc sans classement, afin de véhiculer les valeurs essentielles du sport : partage, convivialité et dépassement de soi. Chaque participant repartira avec une médaille "Finisher" ainsi qu'un diplôme.

3.2 - Forest'Randuro (Rando Enduro VTT) :

Cet événement est non chronométré.

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de concurrents et de modifier les lieux de départs et parcours en fonction des contraintes matérielles, administratives et sanitaires du moment. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas de chute entraînant des blessures corporelles avec ou sans interruption de travail.

Les VAE sont autorisés à participer à la manifestation.

Sécurité spécifique :

Durant les spéciales non chronométrées (descentes) : port obligatoire d'un casque jet et des genouillères. Port conseillé : coudières et gants.

Tout participant se présentant sur le parcours sans l'équipement obligatoire ne pourra pas continuer la Randuro. Si un participant parcourt une spéciale sans l'ensemble des équipements obligatoires, il sera automatiquement exclu de la manifestation.

Les caméras embarquées sont autorisées sur tous supports amovibles du casque (exemple : visière ou support prévu par fabricant du casque) ou sur le vélo.

La Randuro propose une spéciale en semi-nocturne. Pour y participer, les concurrents doivent se munir d'un éclairage adéquat permettant une bonne lisibilité du terrain.

Nous vous conseillons vivement de disposer d'un éclairage sur le vélo ainsi que d'un second sur le casque. Un éclairage arrière est également obligatoire pour être vu par les pilotes se trouvant derrière vous.

3.3 - Rando 35 km Vintage

Spécifiquement, les participants à la rando 35 km Vintage devront respecter les conditions suivantes : Les participants doivent impérativement participer à la randonnée vintage avec un VTT datant d'avant l'année 2000 avec :

-. Roues de 26 pouces maximum*, freinage sur jante avec étriers Cantilever*, VTT tout rigide, semi rigide ou suspendu avec des systèmes de suspensions n'offrant pas plus de 80mm de débattement*. Les critères seront vérifiés par un jury compétent. Seront tolérés : Les VTT équipées de V-Brakes, les répliques et single-speed à la géométrie et à l'esthétique proches des VTT vintage.

* Des cas particuliers existent et seront considérés : roues de 24", VTT hybrides, freins hydrauliques Magura, freins à disque Pro-Stop ou Hope 1ere génération, prototypes...

La tenue : maillots, cuissards et pantalons d'avant 96. Cuissards et pantalons noirs unis seront tolérés. Casque si possible d'époque et en bon état pour garantir la sécurité.

4 - Engagement des participants

Par son inscription le concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

Il s'engage :

- à respecter les décisions des commissaires, du directeur de course, des représentants de l'organisation (en particulier les signaleurs).
- à respecter le code de la route sur toutes les épreuves randos d'Or VTT (non prioritaire).
- à respecter l'Environnement et les Espaces traversés.
- à ne jeter aucun déchet sur les parcours empruntés (gels énergétiques, barres, emballages, papiers, etc.). Des zones de propreté sont mises en place aux niveaux des ravitaillements. Tout participant qui serait pris en flagrant délit de jeter un déchet à terre sans volonté de vouloir le ramasser, pourra se voir exclu de la course ou de la randonnée à laquelle il participe par l'organisateur.
- à payer les pièces détachées fournies sur les points mécaniques d'assistance le long du parcours. Le règlement doit se faire de préférence auprès du mécanicien, ou en cas d'impossibilité, à l'arrivée à la Boutique de La Forestière. En cas de non règlement le jour de l'épreuve, l'organisation se réserve le droit de majorer de 10% ce montant pour frais de gestion, lors de la relance par courrier. Le non règlement entraîne l'interdiction de participer à La Forestière les années suivantes. (+ engagement de recouvrement et frais d'huissier à la charge du participant n'ayant pas réglé les pièces détachées après le courrier de relance)
- à être couvert par une **assurance personnelle** accident et responsabilité civile adaptée.
- à informer un responsable de l'organisation, ou à téléphoner au PC en cas d'abandon hors des points prévus à cet effet.

5 - Cas d'exclusion d'une épreuve

Le non-respect du règlement, du port du casque rigide (ou protections spécifiques pour les enduristes) ou du parcours balisé entraîne l'exclusion définitive du concurrent. • L'absence de passage aux points de contrôle informatique entraîne la disqualification du concurrent par le jury de course.

- Le non-respect des ordres des commissaires ou représentants de l'organisation ou Médecin habilité par la Forestière entraîne la disqualification du concurrent par le jury de course.
- Tout participant hors délai (dépassement des barrières horaires) s'engage à la première demande d'un commissaire ou représentant de l'organisation à monter dans la voiture balai, ou à suivre un itinéraire plus rapide que l'organisation lui conseille. Le concurrent qui ne respecterait pas ces décisions continuerait sous sa propre responsabilité, et sortirait du dispositif de sécurité.
- Tout participant qui serait pris en flagrant délit de jeter un déchet à terre sans volonté de vouloir le ramasser, pourra se voir exclu de la course ou de la randonnée à laquelle il participe par l'organisateur ou par les commissaires.

Pour les courses VTT UCI, open, kids le changement de vélo est interdit, et l'assistance mécanique ne peut avoir lieu que dans les zones prévues à cet effet, matérialisées par une signalisation spécifique d'entrée et de sortie de zone.

6 - Droit d'image

L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le concurrent donne son accord à LA FORESTIÈRE et aux médias qui pourraient couvrir l'événement, d'utiliser son image (photos, films, TV) pour la promotion de l'épreuve et sous toutes formes de diffusions (presses, télévisions, internet), et sans aucune contrepartie financière ou autre.

7 – Sécurité

Le port du casque (rigide ou spécifique enduriste) est obligatoire, toute personne qui ôte son casque sera exclue de l'épreuve.

Afin de garantir la sécurité de tous les concurrents pour toutes les épreuves, des barrières horaires sont mises en place (les représentants de l'organisation et les commissaires FFC/UCI se chargent de les faire respecter).

Tout concurrent qui abandonne doit le faire uniquement aux emplacements prévus (ravitaillements ou poste de secours) ou s'il ne peut rejoindre ces points avec l'accord d'un membre accrédité de l'organisation présent sur place.

Des signaleurs sont présents sur tous les parcours. Leur rôle consiste à signaler aux autres usagers de la route, le passage d'une épreuve VTT, et la priorité qui s'y rattache en vue d'assurer la sécurité des participants. Toutefois, ils ne disposent d'aucun pouvoir de police et ne peuvent en aucun cas s'opposer à la circulation. À l'approche d'un signaleur, le concurrent doit être très attentif aux indications verbales ou visuelles reçues, pour les respecter scrupuleusement mais il doit également s'assurer lui-même qu'il peut sans danger traverser la zone protégée. Sur les épreuves randos, avec ou sans signaleur, les participants doivent impérativement respecter le code de la route.

8 - Liste des épreuves, conditions requises, heures de départ

Épreuves du samedi

Liste des épreuves	Condition requise	Lieu de départ - arrivée Samedi	Horaire
100 km UCI Homme Championnat de France XCM	À partir de 19 ans (U19)	Longchaumois / Arbent	8h

Randos d'Or 90 km by E-Communication	À partir de 16 ans (U17)	Longchaumoises / Arbent	8h15
Grande pédalée	U13 (9 à 12 ans)	Arbent	9h
70 km Open et juniors	À partir de 19 ans (U19)	Longchaumoises / Arbent	9h15
70 km UCI Femme Championnat de France XCM	À partir de 19 ans (U19)	Longchaumoises / Arbent	9h30
Randos d'Or 35 km VTAE by E-Communication	À partir de 16 ans (U17)	Giron / Arbent	9h25
Randos d'Or 35 km VTT by E-Communication	À partir de 16 ans (U17)	Giron / Arbent	9h30
Randos d'Or 60 km VTAE by E-Communication	À partir de 16 ans (U17)	Longchaumoises / Arbent	9h40
Randos d'Or 60 km VTT by E-Communication	À partir de 16 ans (U17)	Longchaumoises / Arbent	9h45
Randos d'Or 2 jours by E-Communication	À partir de 16 ans (U17)	Longchaumoises / Lelex	11h
Randos d'Or 20 km Gourmande by E-Communication	À partir de 10 ans	Longchaumoises / Longchaumoises	11h30
Forest'Draisienne	2 à 5 ans	Arbent	15h30
Forest'Randuro	À partir de 13 ans (U15)	Arbent	16h30

Épreuves du dimanche

Liste des épreuves	Condition requis	Lieu de départ	Horaire
Randos d'Or 2 jours by E-Communication	À partir de 16 ans (U17)	Lelex / Arbent	9h
XCO U15 H / F	U15	Arbent	9h30
XCO U17 G/F + U19 F	U17 / U19 F	Arbent	10h30
XCO U19, Master 35, 40, 50, Elite F		Arbent	13h15
XCO U23 H, Elite H		Arbent	15h

9 – Inscriptions

Par Internet, depuis le site de la Forestière www.la-forestiere.com ou sur le site de nos partenaires jusqu'au **mercredi 16 Septembre 2026** à minuit pour les courses UCI FFC 100 km, 70 km, et le **samedi 12 septembre minuit avec option transports pour les randos du samedi** . Puis sans option transports la dernière semaine et avec majorations tarifaires (voir tarification).

Pour les **épreuves du samedi ayant lieu sur le site d'Arbent**, le participant a la possibilité de s'inscrire sur site avec une majoration tarifaire.

Le participant peut vérifier son inscription sur la confirmation d'inscription qu'il a reçue suite à son inscription en ligne.

Des frais de traitement sont ajoutés aux frais de l'inscription par notre prestataire informatique en ligne.

Pièces à joindre :

- L'inscription se fait uniquement sur le site d'inscription en ligne
- La demande (facultative) de dossard prioritaire avec le palmarès sont à faire sur le site d'inscription en ligne

La photocopie (si besoin) de la Licence et/ou du Certificat Médical ou l'attestation de bonne santé pour les mineurs est à **ENREGISTRER SUR LA PAGE INSCRIPTION DU PARTICIPANT OU A APPORTER LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT POUR LE RETRAIT DES DOSSARDS.**

Liste des épreuves avec la possibilité de s'inscrire sur place le samedi	Horaires d'inscription sur place
Petite et Grande Pédalée	Arbent, le samedi : même horaire que pour la distribution des dossards.
Forest'Draisienne	Arbent, le samedi : même horaire que pour la distribution des dossards.
Forest'Randuro	Arbent, le samedi : même horaire que pour la distribution des dossards.

10 - Documents requis

Pour une COURSE Adulte :

- Un licencié des fédérations FFC/UCI/FSGT/UFOLEP/FFTRI doit fournir une photocopie de sa licence (ou en cours de validité), à apporter le jour de l'événement pour le retrait des dossards - Un LICENCIÉ de la fédération FFCT doit fournir une photocopie de sa licence (ou en cours de validité) et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition daté de moins de 1 an, à apporter le jour de l'événement pour le retrait des dossards. - Un NON licencié doit fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition daté de moins de 1 an, à enregistrer au plus tôt sur la plate-forme internet d'inscription.
- Pour le retrait du sac vestiaire, présentation d'une pièce d'identité.

Pour une course jeune et enfant (-18 ans) :

Attestation de santé établie sur l'honneur par le parent responsable. Attestation numérique en ligne lors de l'inscription.

Le certificat médical ne sera obligatoire que si le mineur ne répond pas favorablement au questionnaire de santé.

Pour une RANDONNÉE VTT :

- Aucune copie de licence ou certificat médical n'est demandée
- Pour le retrait du sac vestiaire, présentation obligatoire d'une pièce d'identité.

Pour tout participant mineur, confirmation de l'accord parentale numérique (coche) sur la fiche d'inscription internet du mineur.

11 - Option ANNULATION

L'inscription à LA FORESTIÈRE est ferme et définitive, cependant l'annulation de l'inscription est possible en souscrivant l'option ANNULATION lors de l'inscription.

Elle est disponible au prix de 10 euros.

La souscription de cette option Garantie Annulation permet aux participants d'être remboursés sous certaines conditions (remboursement de l'inscription hors options).

Application : Maladie, accident, décès avant l'épreuve (des frères et sœurs, du conjoint, du concubin, des ascendants ou descendants au premier degré), grossesse.

- Les demandes de remboursement pour tout autre motif ou sans souscription de la garantie Annulation seront refusées.

Montant remboursé : Montant de l'inscription pour l'épreuve hors option moins une retenue forfaitaire pour frais de gestion de 5 euros.

Date limite de la demande :

. Pour un décès : **15 jours après l'épreuve.**

. Pour des raisons médicales : la demande de remboursement doit être adressée par mail à l'organisation au plus tard la veille du jour de l'épreuve. Les demandes non accompagnées de justificatifs (certificat médical, arrêt maladie, certificat hospitalisation, certificat de décès, etc.) ne seront pas étudiées.

Contrôle de la demande : La Forestière se réserve le droit de procéder à des vérifications par tous les moyens légaux de son choix, (demande contre visite médicale, présentation livret de famille ou fiche d'état civil, certificat de concubinage etc.).

Désistement – Modification d'inscription :

Pour des raisons administratives et de sécurité les demandes de désistement au profit d'une autre personne ou de modification d'inscription sont interdites. Pour gérer des cas particuliers ou dans l'urgence elles peuvent cependant être acceptées au cas par cas. Une participation aux frais de gestion de 5 euros sera demandée.

12 - Option ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

A l'inscription (mais pas a posteriori), vous pouvez souscrire une [assurance Individuelle Accident](#). La souscription de cette assurance n'est pas obligatoire mais FORTEMENT RECOMMANDÉE, en particulier pour les NON LICENCIÉS FFC/UCI.

Cette option assurance complémentaire est disponible au prix de 5 euros par jour ([voir conditions contrat impact multisports](#)).

En cas de refus de souscrire à cette option, vous ne bénéficiez que de l'assurance Responsabilité Civile au titre des dommages causés à des tiers, et d'aucune couverture individuelle accident.

13 - Option TRANSPORT

ATTENTION : Pour les épreuves VTT sur une journée le TRANSPORT EST EN OPTION.

POUR LES RANDOS SUR DEUX JOURS LE TRANSPORT EST INCLUS DANS LE PRIX D'INSCRIPTION.

Lors de l'inscription, le participant peut choisir la prestation Transport.

ATTENTION AUCUNE NAVETTE OU TRANSPORT N'EST PRÉVU LE DIMANCHE APRÈS MIDI POUR RETOURNER SUR LE LIEU DE DÉPART DE VOTRE ÉPREUVE

Les possibilités existantes pour les participants sont :

Rando VTT 2 jours

Samedi matin :

Transport VTT 2 jour : Sur le site d'arrivée de l'Espace loisirs d'Arbent sur le parking du centre culturel

Transport bus et camion (vélo) du samedi matin pour LONGCHAUMOIS (Frais de transport inclus dans le tarif)

Cette option permet d'être transporté avant l'épreuve depuis Arbent jusqu'au lieu de départ. **Chargement VTT à partir de 7h40 - Les camions et bus coureurs partiront à 8h30**

Tous ces transports se font depuis le parking de la société SOGEMA situé à 300 m du site Espace Loisirs d'Arbent en direction du village d'Arbent.

Transport bus et camion (vélo) du samedi matin pour LONGCHAUMOIS au tarif de 15 euros.

* Course VTT 100km UCI, randonnée VTT 90 km

Cette option permet d'être transporté avant l'épreuve depuis Arbent jusqu'au lieu de départ. **Chargement VTT à partir de 4h45 - Les camions et bus coureurs partiront à 5h30**

* Courses VTT 70 km UCI dames et hommes, course Junior, randonnée VTT/VTAE 60 km

Cette option permet d'être transporté avant l'épreuve depuis Arbent jusqu'au lieu de départ. **Chargement VTT à partir de 6h - Les camions et bus coureurs partiront à 6h45**

* Randonnée VTT/VTAE 35 km

Cette option permet d'être transporté avant l'épreuve depuis Arbent jusqu'au lieu de départ. **Chargement VTT à partir de 7h45 - Les camions et bus coureurs partiront à 8h30**

14 - Pack inscription

Le pack inscription comprend :

- Les frais d'inscriptions variables par épreuve et selon la date d'engagement. - La confirmation d'inscription reçue immédiatement par mail après la fin de l'inscription sur Internet. (hors inscription sur place)
- Plaque vélo, le dossard (course), un cadeau souvenir (en fonction du jour d'inscription) et les documents remis par nos partenaires. La plaque vélo doit être visible et fixée sur le cintre du vélo. - Le chronométrage, classement pour les courses, et d'un diplôme via internet. - Les ravitaillements nombreux et bien fournis.
- Les secours (sécurité, véhicules d'assistance pour les concurrents en difficulté). - L'assistance mécanique sur les points prévus sur le parcours (peut évoluer en fonction des partenaires). La main d'œuvre est gratuite, les pièces détachées restent à la charge des concurrents. - L'accès gratuit au parc à vélo sécurisé le samedi
- Le transport pour les épreuves VTT, selon l'option choisie à l'inscription.
- La fourniture d'un sac vestiaire coureur pour les épreuves du dimanche avec option transport. - L'utilisation gratuite des points de lavage (sauf restriction d'eau Préfectorale)

15 - Retrait du pack inscription

Le retrait est personnel, tous les concurrents doivent se présenter munis de leur confirmation d'inscription (reçue par mail), d'une pièce d'identité et des documents obligatoires à fournir pour retirer leur plaque de course. Une impression sur papier ou écran téléphone pourra servir de présentation de confirmation d'inscription.

En cas de fraude, le participant roulant sous le nom d'un autre, sera considéré comme non inscrit régulièrement et ne sera pas couvert par l'organisateur.

Pour faciliter cette formalité, une tolérance est accordée : une personne (inscrite ou pas) peut retirer les dossards de plusieurs concurrents inscrits en RANDO sous réserve de présenter une copie des pièces d'identités.

Pour les inscrits aux Courses Marathon UCI, un émargement supplémentaire peut être nécessaire ce qui interdit le retrait par une tierce personne. Par cette signature le concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

Nota : La distribution se fait à l'Espace Loisirs d'Arbent, 1491 Av du Général Andreas, 01100 Arbent (Lieu principal de la Forestière), à côté de la ville d'OYONNAX

Liste des épreuves	Retrait des dossards le vendredi	Retrait des dossards le samedi
Randonnée VTT 2 jours	De 15h à 20h : Arbent	De 7h à 8h30 : Arbent
Marathon VTT UCI 100 km	De 15h à 20h : Arbent	De 6 h 30 à 7 h 45 au départ à Longchaumois (risqué car délai court !)
Marathon VTT 70 km toutes catégories	De 15h à 20h : Arbent	De 8h00 à 9h10 Longchaumois (risqué car délai court !)
Randonnée VTT 90 KM	De 15h à 20h : Arbent	De 6 h 30 à 7 h 45 Longchaumois (risqué car délai court !)
Randonnée VTT/VTAE 60 KM	De 15h à 20h : Arbent	De 8h30 à 9h30 Longchaumois (risqué car délai court !)
Randonnée VTT/VTAE 35 KM	De 15h à 20h : Arbent	De 8h00 à 9h15 Giron (risqué car délai court !)
Randonnée VTT 20 km – La Gourmande	De 15h à 20h : Arbent	De 10h à 11h15 Longchaumois

Petite et Grande Pédalée	De 15h à 20h : Arbent	De 8h à 9h45, Arbent
--------------------------	-----------------------	----------------------

Forest'Draisienne	De 15h à 20h : Arbent	De 14h à 15h15, Arbent
Forest'Randuro	De 15h à 20h : Arbent	De 15h à 16h15, Arbent

Coupe Auvergne-Rhône-Alpes XCO

Le retrait des plaques pour la Coupe Auvergne-Rhône-Alpes de Cross-Country Olympique s'effectuera à l'Espace Loisirs d'Arbent, le samedi de 14h à 18h ou le dimanche matin à partir de 8h

16 – Restauration

Le repas est en option et à réserver au moment de l'inscription. Il est en vente au prix de 12 euros.

VTT 2 Jours :

Sont compris dans le tarif : l'inscription à l'épreuve Forestière, la demi-pension du samedi soir à LELEX suivant la catégorie d'hébergement choisie par le participant à l'inscription :

- 1 sapin : centre de vacances
- 2 sapins : gîte
- 3 sapins : hôtel

Le repas d'après course à l'arrivée est également compris dans le tarif.

17 - Barrières horaires

Pour toutes les épreuves du samedi (Hors Kids, XCO) des barrières horaires sont appliquées.

Sur les courses VTT 100 km et 70 km

LA PESSE 14h30	GIRON 16h30	ECHALLON (TZ) 17h30
-------------------	----------------	------------------------

Sur les randonnées VTT :

PRAIRIE ECHALLON 16h	VIRY 16h45	
-------------------------	---------------	--

18 – Tarifs

Remarque :

Pour toutes les épreuves Rando et chrono, il est possible de participer en Tandem mais il n'y a pas

de podium, ni classement spécifique. Il n'est pas nécessaire de préciser tandem à l'inscription. Le tarif est indiqué par personne. Le pilote et le passager doivent prendre chacun une inscription au prix indiqué.

Pour des raisons de sécurité, bien mettre les deux dossards (courses) et plaques. La Forestière est inscrite aux « Randos d'Or », de ce fait, pour toutes les épreuves Randos, toute personne licenciée FFC qui s'inscrit avec son numéro de licence FFC bénéficiera d'une réduction de 1 euro sur son inscription.

Carte Avantages Jeunes

Pour les -30 ans titulaires d'une carte avantages jeunes valide du Jura et de l'Ain, une remise de 10% est accordée en cochant la case adéquat et en mettant en ligne la copie numérique de la carte avantages jeunes.

Majoration

Pour les inscriptions sur place, le samedi, une majoration de 5 € est appliquée sur le tarif de la dernière semaine. Tarifs hors option avec cadeau coureur.

Cadeau coureurs :

Jeunes de 2 à 12 ans : Médailles finisher

Tous les participants recevront leur cadeau coureur au moment de la remise des plaques et des dossards

Liste des épreuves SAMEDI	Tarifs 1 Jusqu'au 15/08/2026	Tarifs 2 Du 16/08/2026 au 13/09/2026	Tarifs 3 Dernière semaine du 13/09/2026 au 18/09/2026	Sur place
Rando VTT 20 km – La Gourmande	10.00 €	12.00 €	15.00 €	NON
Randonnée VTT 2 jours - 1 sapin	120.00 €	140.00 €	160.00 €	NON
Randonnée VTT 2 jours - 2 sapins	140.00 €	160.00 €	180.00 €	NON
Randonnée VTT 2 jours - 3	165.00 €	185.00 €	205.00 €	NON

sapins				
Petite et Grande Pédalée	10.00 €	12.00 €	15.00 €	OUI
Forest'Draisienne	10.00 €	10.00 €	10.00 €	OUI
Forest'Randuro	17.00 €	20.00 €	25.00 €	OUI + 5 €
Randos d'Or 35 km VTT / VTTAE	17.00 €	20.00 €	25.00 €	NON
Randos d'or 60 km VTT / VTTAE	25.00 €	30.00 €	35.00 €	NON
Randos d'or 90 km VTT	30.00 €	35.00 €	40.00	NON
XCM UCI 100 km homme	70.00 €	85.00 €	95.00 €	NON
XCM UCI 70 km femme	65.00 €	80.00 €	90.00 €	NON
XCM open et U19	65.00 €	80.00 €	90.00 €	NON

Liste des épreuves DIMANCHE	TARIFS	SUR PLACE
------------------------------------	---------------	------------------

XCO Coupe Auvergne-Rhône- Alpes U15	15.00 €	OUI + 10 €
XCO Coupe Auvergne-Rhône- Alpes U17	17.00 €	OUI + 10 €
XCO Coupe Auvergne-Rhône- Alpes AUTRES CATÉGORIES	20.00 €	OUI + 10 €

19 – Classements, horaires podiums

Samedi

Épreuves	Horaires/ Lieu
Petite et Grande Pédalée	11h - Podium officiel goûté et médaille finisher
Courses UCI Championnats de France XCM	15h - Podium officiel
Podium Challenge Alpine CUP	15h30 - Podium Officiel

Dimanche

Épreuves	Horaires/ Lieu
U15 H/F, U17 H,F, U19 F	12h - Podium Officiel
U19 H, Master 35, 40, 50, U23, Elite H/F	17h - Podium Officiel

20 – Catégorie d'âge FFC

2026

U15 / Homme et Femme	13 à 14 ans	2012 à 2013
----------------------	-------------	-------------

U17 / Homme et Femme	15 à 16 ans	2010 à 2011
U19 / Homme et Femme	17 à 18 ans	2008 à 2009
U23 / Homme et Femme	19 à 22 ans	2004 à 2007
Elite Homme	23 à 34 ans	2003 à 1992
Elite Femme	23 à 34 ans	2003 à 1992
Master Femme	35 et +	1991 et avant
Master 35 Homme	35 à 39 ans	1987 à 1991
Master 40 Homme	40 à 49 ans	1977 à 1986
Master 50 + Homme	50 ans et +	1976 et avant